



Près de 900 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée. Trois millions de Français sont directement ou indirectement concernés par la maladie, qu'ils soient malades ou proches des personnes malades. La 23ème Journée mondiale Alzheimer est une journée de rassemblement et de mobilisation internationale pour les malades, leurs proches et aidants, les chercheurs et les professionnels de santé. Cette année, le thème retenu par l'association France Alzheimer est « proches aidants en activité professionnelle ».

De nouveaux droits pour les proches-aidants

« Ce sont tous les proches et tout l'environnement des personnes fragilisées qu'il faut prendre en compte. C'est pourquoi nous avons souhaité que le statut de proche-aidant soit reconnu : la loi d'adaptation de la société au vieillissement, promulguée le 28 décembre 2015, ouvre des droits nouveaux pour les 8,3 millions d'aidants en France », déclare Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé.

- Le droit au répit pour l'entourage des personnes âgées en perte d'autonomie est une aide ponctuelle, dont le montant s'établit à 500 euros en moyenne. Elle peut ainsi servir à financer un hébergement temporaire de la personne aidée, ou un relais à domicile ;
- Le congé pour le proche-aidant consiste en un assouplissement et un élargissement du congé de soutien familial, désormais ouvert aux aidants sans lien de parenté avec la personne qu'ils aident. Le décret d'application est en cours de concertation et paraîtra en novembre prochain.

Au-delà du soutien envers les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le Gouvernement, les professionnels de santé et les associations sont mobilisés au travers du Plan maladies neuro-dégénératives (PMND) 2014-2019, qui propose une démarche nouvelle englobant plusieurs maladies dans une seule et même dynamique de progrès en matière de recherche, de soins et d'accompagnement. Les travaux actuellement menés dans l'ensemble des régions permettront de mettre en œuvre de nouveaux plans d'action d'ici la fin du mois d'octobre.